



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 17 JANVIER 2023

Procès-Verbal N° 4 / 2022-2023

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Annie CLUZEL, Bernard BORG, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU Damien PRADALIER.

EXCUSE : Jean Marc ANSELM

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 17H00.

.....

1 – PARTENARIAT BKIPPER

Un fournisseur propose une Convention de partenariat sous forme de 16 paires de gants de gardiens de but. Monsieur le Président s'interroge sur une possible obligation d'exclusivité par rapport à Techniciens Des Sport Collectifs.

Pour Patrick Maritan, dès lors que l'obligation contractuelle de se fournir chez TDSC est respectée, rien n'empêche un autre partenariat, d'autant que le fournisseur précité, ne fait que des gants. Suite aux excellentes relations avec M. Labourdenne, le sujet va être évoqué avec lui par Patrick Maritan pour trouver une solution adaptée à ce type de demande.

2 - DOCUMENTATION SUR LA MANIERE DE PORTER DES RESERVES à destination des CLUBS

OK pour diffusion

3 - CONTRATS D'OBJECTIFS DE LA LIGUE FOOTBALL OCCITANIE

L'enveloppe de subvention allouée à la ligue Occitanie est stable. Son mode de répartition entre les Districts aussi (Répartition au nombre de licenciés et en fonction des projets proposés par thèmes).

Les contrôles sur l'utilisation des fonds seront renforcés.

4 - PROJETS ANS 2022/2023

Bernard Borg rencontrera Jean-Marc Anselmi, Référent Elu pour le domaine sportif, pour lui demander un retour des techniciens sur les projets réalisés et subventionnés par l'ANS.

De la même manière, il convient de consulter l'équipe technique pour qu'ils nous proposent les projets 2023 qu'ils souhaitent voir subventionner.

5 – REUNION D'INFORMATIONS SUR LES TERRAINS SYNTHETIQUES DU 18.01.2023

17 clubs se sont inscrits et seront pour certains accompagnés des élus municipaux.

Cette réunion représente une vraie attente des Clubs mais aussi des Communes.

6 - FORMATION MCT

Monsieur le Président informe que cette formation devrait débiter prochainement.

Il rappelle que la location des salles du District dans le cadre de cette formation va permettre une recette supplémentaire. Le planning est de 107 jours.

L'agent d'entretien sera sollicitée pour les mises en place des salles avant mise à disposition, leur nettoyage régulier mais également l'organisation des collations de mi-journées.

7 - RESSOURCES COMMERCIALES

Afin de mobiliser plus de ressources, en Partenariat ou Mécénat, une nouvelle méthodologie de travail a été définie entre Luckian et le Président.

Une journée par semaine sera consacrée à la prospection, et un rapport d'activité sera donné chaque semaine. Cela permettra au Président de mobiliser les élus en cas de besoin et de gagner en efficacité.

8 – TARIFS COUPE DE L'AVEYRON

La Commission d'Organisation propose de modifier les tarifs d'entrée pour la Finale de la Coupe de l'Aveyron.

Elle propose les tarifs suivants :

- 0-10 ans : Gratuit
- 11-18 ans : 5 €
- + de 18 ans : 10 €

Le Bureau donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents.

Le Président soumettra la modification du Règlement en ce sens au prochain Comité Directeur.

Il est par ailleurs indiqué que la Convention pour l'utilisation de PAUL LIGNON à RODEZ, pour ces finales, devrait être signée le 3 février prochain.

9 - POINT BUDGET

Damien Pradalier présente le point budgétaire réalisé avec le Comptable Pierre Fabre.

Les charges de Personnel sont en légère augmentation en raison notamment de la reprise d'une activité normale d'une personne, mais restent stables par rapport aux nombres de personnes présentes en activité (6,8 cette année contre 6,2 l'an dernier).

Chaque salarié(e) a eu son entretien annuel conforme à la législation au cours duquel l'écoute et les échanges ont permis de répondre à toutes les questions et bien confirmer l'idée de base que le District est une entité de services, au profit des Clubs de son Territoire.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 20H00.

La Secrétaire Générale Adjointe,

Annie CLUZEL.

Le Président,

Pierre BOURDET.

